



PROGRAMME DE FORMATION – FORMATION À LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER R482A

Selon la recommandation de la CNAM R482A

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux salariés novices ou expérimentés de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées à la conduite et aux règles de sécurité relatives aux engins de chantier de la recommandation R482A Cat. A à G.

MODALITES D'ACCÈS

Inscription préalable par retour de convention signée.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC

Toute personne appelée à conduire des engins de chantier, débutante ou expérimentée, souhaitant acquérir ou actualiser ses compétences.
Être âgé de 18 ans minimum, et présenter les aptitudes médicales requises.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique : cours dispensé par un formateur spécialisé en conduite et manipulation des engins de chantier. Salle équipée pour projection d'un support pédagogique. Remise d'un livret pédagogique.

Formation pratique : réalisation d'exercices pratiques sur un engin de chantier de la catégorie concernée, dans une aire d'évolution sécurisée et balisée (cônes, panneaux, signalisation).

Le stagiaire doit apporter ses EPI : casque, lunettes, gants, protection auditive, gilet fluorescent et pantalon.
Chaussures de sécurité obligatoires.

Suivi de la formation : le formateur assure un suivi individualisé, en adaptant la formation aux besoins et au niveau de chaque participant, afin d'identifier et de combler rapidement les éventuelles lacunes.

DUREE : 21 heures en initiale et 14 heures en recyclage.

EFFECTIF : maximum 6 stagiaires par session.

HORAIRE : 8h30/12h – 13h/16h30

SUIVI/EVALUATION

L'évaluation sera réalisée par notre partenaire ES Formation Contrôle dûment habilité sous le numéro de certification D-518-01.

La présence des stagiaires est enregistrée sur une feuille de présence. À l'issue de la formation, chaque participant reçoit une attestation individuelle, et, en cas de réussite aux examens, le certificat CACES® correspondant.

Les évaluations comprennent les tests théoriques et pratiques selon la Recommandation R482A de la CNAM (engins de chantier).

La qualité globale de la formation, l'impact sur la pratique professionnelle et la satisfaction des stagiaires sont mesurés via une enquête de satisfaction.

SANCTION VISEE

CACES® Engins de chantier – Certification d'Aptitude à la Conduite en Sécurité, conforme à la Recommandation R482A de la CNAM.

Certificateur : Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

Code RS : Cat. A : 7040 – Cat. B1 : 7041 – Cat. B2 : 7042 – Cat. C1 : 7044 – Cat. C2 : 7045 – Cat. C3 : 7046 – Cat. D : 7047 – Cat. E : 7048 – Cat. F : 7049 – Cat. G : 7023

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/01/2030

ES TRANSPORT FCO

Siège : ZA Le Flacher, 07340 Félines – Établissement : 420 route de Bougé, 38150 Sonnay

SAS au capital de 2 000 € – RCS : 944 794 908 – SIRET : 944 794 908 00011 (siège) / 944 794 908 00029 (établissement) – NAF : 8559A – NDA : 84070176907 – TVA : FR19 944794908

Tél. : 07 60 25 52 18 – Mail : estransportfco@gmail.com

Document en date du 12/01/2026 Version 1.2